



Formulaire de Réservation du Matériel du Comité Rhône-Alpes

Radios (115€)



3 T.A.G. Cellules TAGHEUER (Référence : CP 540)*

75€ l'une / 120 € les deux / 150 € les trois

*Ce matériel doit être pris en charge OBLIGATOIREMENT par un chronométreur ayant effectué le séminaire le 12 février 2011. Une caution de 1000 € sera demandée à chaque Association qui désire louer ce matériel.



2 Gyrophares (30 € les deux)



Casques téléphones (Gratuit détériorations à charge des ASA)



Panneaux réfléchissants (dépôt à l'ASA DU RHONE)**

**Procès Verbal du Comité Directeur du Lundi 14 Juin 2004, page 3 / 5 :

« A ce jour, ce matériel est en dépôt à l'ASA DU RHONE (géré par Monsieur LEBEL).

Suite à ces nombreuses pertes de panneaux réfléchissants, une caution de 1000 € sera demandée à chaque Association qui désire louer ce matériel. »



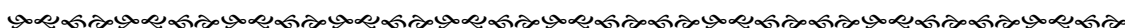
Cellules de chronométrage (46€ par épreuve) + Gyrophares (gratuit)



Balances électroniques (90 € par épreuve) + Sonomètre ****

(Réservation des balances et sonomètre auprès du secrétariat avec copie a Mr CANEL Jean Louis)

**** Si une Association Sportive souhaite la location seule de ces sonomètres, ce sera sous la responsabilité d'un Commissaire Technique uniquement



Chasubles « Commissaire »***

Chasubles « Commissaire Chef de Poste »***

***Extrait du Procès Verbal du Comité Directeur du Lundi 30 septembre 2002, page 3 / 8 :

« Ces 150 chasubles sont à la disposition des A.S.A., elles seront donc prêtés par le Comité Rhône-Alpes aux Associations Sportives Automobile qui les demanderont, et seront facturées 23 €uros l'unité, en cas de dégradation ou de perte. »



LOCATIONS RADIOS + CASQUES + CELLULES = 153 €uros

ASA :

EPREUVE :

DATE :

Le règlement de la location sera facturé aux Associations Sportives Automobile après utilisation du matériel.

Le matériel devra être récupéré par les propres moyens des ASA auprès :

- Soit de l'organisateur qui l'aura utilisé précédemment.
- Soit au secrétariat du Comité.

Il est impératif de remplir le « bon de prise en charge » du dit matériel

Information auprès du secrétariat du Comité

"Le Beaulieu" 27 rue Martin Vinay – 26000 VALENCE – Tél 04 75 41 04 05 – Fax 04 75 81 23 52
www.rhone-alpes-auto.com e-mail : comite.rhone.alpes@wanadoo.fr